

## **Voeu présenté par le groupe écologiste pour le Conseil Municipal du 3 décembre 2018**

S'engager en faveur d'une stratégie d'investissements socialement et écologiquement responsables, c'est participer à la transformation de nos économies et de nos sociétés pour lutter contre le dérèglement climatique.

En 1997, le protocole de Kyoto visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique. Aujourd'hui, on ne parle plus d'empêcher le réchauffement climatique mais de le contenir en dessous de 2°C d'augmentation.

Malgré ce constat, il est possible d'agir. La preuve : les pays de l'Union européenne ont diminué de 18% leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. Les solutions existent, il faut accélérer leur mise en œuvre. L'Europe et les collectivités locales ont pour cela un rôle déterminant à jouer. C'est pourquoi la Ville de Rennes a adopté en décembre 2017 un Plan Air Énergie Durable Climat avec pour objectif de faire de notre ville un territoire zéro carbone à l'horizon 2050.

Pour combattre le réchauffement climatique, il faut amplifier les investissements vers les énergies renouvelables pour sortir progressivement de notre dépendance aux énergies fossiles. Banques, fonds de pension et d'investissement, assurances, institutions financières publiques, caisses de retraite, ces organismes partenaires des collectivités doivent être des facilitateurs dans cet objectif favorable au climat et au passage à une économie décarbonée. C'est pourquoi la Ville de Rennes exige désormais de ses partenaires financiers un engagement en faveur de la transition énergétique.

Les moyens en faveur de la transition énergétique doivent aujourd'hui se démultiplier pour tenir les engagements des accords de Paris. Ce sont 1 000 milliards d'euros qui sont nécessaires pour assurer dès à présent la transition énergétique. Ce chiffre est modeste comparé aux 6 000 milliards de dollars déjà prévus par les Etats et entreprises dans l'extraction du pétrole, gaz et charbon pour les 10 prochaines années. Seul un pacte financier à l'échelle européenne permettra de dégager les moyens nécessaires au déploiement massif des énergies renouvelables et à la baisse de nos consommations énergétiques.

C'est pourquoi, le collectif CLIMAT 2020 demande solennellement aux chefs d'Etat et de Gouvernement européens de négocier au plus vite un Pacte Finance-Climat, qui assurerait pendant 30 ans des financements à la hauteur des enjeux de transition énergétique sur le territoire européen, et permettant également de renforcer fortement notre partenariat avec les pays du Sud.

Il souhaite que la création monétaire de la Banque Centrale Européenne soit une mise au service de la lutte contre le dérèglement climatique et le chômage, et que soient mise en place des outils financiers permettant de dégager des marges financières essentielles à l'investissement dans la recherche et la lutte contre le réchauffement climatique, en Europe, en Afrique comme dans tout le pourtour méditerranéen.

Le collectif CLIMAT 2020 pour un pacte finance-climat européen réunit des citoyens de tous âges ; de tous milieux, des femmes et hommes politiques de tous bords, des chefs d'entreprise et des syndicalistes, des intellectuels et universitaires, des salariés, des chômeurs, des paysans, des artistes et des artisans, des responsables associatifs qui ont souvent des terrains d'actions différents mais qui tous se rassemblent car ils sont convaincus que l'Europe doit, de toute urgence, apporter une réponse claire et très ambitieuse pour lutter contre le dérèglement climatique.

**Considérant :**

- Les accords de Paris
- L'engagement de la Ville en faveur d'une finance éthique et décarbonée
- L'engagement de la Ville de Rennes pour sortir des énergies fossiles retranscrit dans son PAEDC (plan air énergie durable climat)
- L'engagement européen de la Ville de Rennes

**Le Conseil Municipal de Rennes :**

- apporte son soutien à l'appel pour un pacte finance-climat européen
- s'engage à porter le projet d'un Pacte Finance climat européen dans l'ensemble des réseaux européens de collectivités auxquels elles participent et qui contribuent à peser sur les législations européennes (Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, Energy Cities, association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe).